

Domaines prioritaires	1. Renforcement des fondements du développement industriel
------------------------------	--

[illegible]

Domaines prioritaires												
		Arrière-plan : Le Gouvernement du Sénégal considère la sécurité alimentaire comme un défi majeur depuis que le pays a connu une perturbation politique du fait des manifestations lors de la crise alimentaire en 2008. Cependant, malgré le progrès remarquable de la production qui est passée de 1.010.000 tonnes en 2011-2012 à 4.100.000 tonnes en 2017-2018, le taux d'autosuffisance en riz demeure à 63.2%, par rapport à l'objectif de 1.600.000tonnes fixé par le "Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)" en 2017. Face à cette situation, l'insuffisance des surfaces irriguées, le vieillissement des équipements d'irrigation existants, le manque des matériels agricoles et des systèmes du stockage, l'insuffisance des techniques agricoles et de la maintenance restent comme défis à relever. Par ailleurs, du point de vue du développmenet rural, le secteur agricole occupe 49.5% de la population totale en 2014 alors que le secteur primaire ne représente que 16.6% du PIB du pays en 2018, d'où la né cessité d'améliorer les revenus des petits agriculteurs. Notamment pour l'horticulture, il serait né cessaire de prendre des mesures contre la chute des prix associée à la perte des produits causée par l'augmentation de la production non-stratégique, l'insuffisance de capacités de conservation et de transformation et l'accès aux marchés et aux financements. En outre, du point de vue sociale, face à la crise alimentaire et nutritionnelle qui se répète, dû à l'instabilité de la pluviométrie et à la sécheresse, les mesures contre l'insuffisance alimentaire et nutritionnelle restent indispensables pour les couches vulnérables face aux changements climatiques. Pour le secteur de la pêche, la consommation des produits halieutiques s'élève à 24 kg par personne en 2014, la plus importante dans la région ouest-africaine, grâce à la richesse de ses ressources atlantiques. Le secteur de la pêche occupe 17% de la main d'oeuvre et 12% des exportations sénégalaises en 2016, ce qui fait du Sénégal le plus grand pays halieutique de la région ouest-africaine. La quantité des captures varie entre 300.000 et 450.000 tonnes par an. Ella a fortement augmenté, après l'introduction des moteurs électriques, de 50.000 tonnes dans les années 1960 à 400.000 tonnes au milieu des années 1990, ce qui a causé une pression sur ces ressources. D'un autre côté, la tendance à la baisse de la taille des produits halieutiques observée laisse penser que l'état des ressources halieutiques a atteint sa limite optimale, la gesion des ressources halieutiques, notamment la réglementation de la pêche illicite, non déclarée et non réglemantée devient le défi commun de la sous-région.					Stratégie : Dans le cadre de la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) et sa Stratégie nationale pour le Développement de la Riziculture (SNDR), le Japon mettra l'accent sur l'augmentation de la production rizicole de manière continue et appuiera l'amélioration de la productivité, la promotion de la commercialisation, l'amélioration de la gestion agricole et l'aménagement des infrastructures agricoles. Notamment, dans la Vallée du Fleuve Sénégal où l'objectif de la production dans la SNDR est fixé à 60% de la production nationale, le Japon, en combinant l'assistance maté-rielle et non-matérielle, appuiera la rationalisation de la riziculture irriguée et l'amélioration de la productivité, avec une perspective d'accueillir les stagiaires des pays tiers en tant que zone modèle pour l'extension sous-régionale des résultats de la CARD. Quant à la zone plus vulnérable de la riziculture pluviale dans le Sud, l'objectif sera d'augmenter et de stabiliser la production alimentaire à travers l'amélioration technique et la gestion agricole. Par ailleurs, en vue d'améliorer les revenus des petits agriculteurs dans le milieu rural, le Japon promeut l'approche orientée vers le marché, dénommée SHEP, qui crée le changement de paradigmes en passant de "produire et vendre" à "produire pour vendre", comme outil de vulgarisation agricole, et appuiera le renforcement des capacités en matière d'adaptation aux besoins des marchés des petits producteurs, d'ajustement de la période de cultures en tenant compte de la tendance du marché, de négociation, d'introduction d'une agriculture durable pour l'environnement, avec comme perspective la mise en place d'un système pour accueillir les stagiaires des pays tiers dans le cadre de la coopération Sud-Sud. En outre, le Japon appuiera le renforcement des capacités de l'organe de coordination en matière de sécurité alimentaire, et la mise en oeuvre des activités identifiées dans le cadre de l'Initiative pour l'Alimentation et la Nutrition en Afrique (IFNA), en vue de renforcer la ré silience du milieu rural impacté par les effets du changement climatique et d'aider les couches vulnérables qui souffrent des problèmes de carence nutritionnelle chronique. Pour le secteur halieutique, parmi les trois piliers identifiés dans la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSPDA) élaborée par le MPEM qui sont la gesion des ressources halieutiques, le renforcement de la chaine de valeur, la pisciculture, le Japon soutiendra les deux premiers piliers, correspondant aux défis communs de la sous-région notamment la nécessité de remédier à la raréfaction des ressources halieutiques et à leur protection. Avec cette stratégie, le Japon contribuera aux objectifs 1, 2, 8, 9, 12, 13, 14 et 15 des ODD.					
Nom du programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100 Million Yen)	SDGs	Remarque
				Avant AFJ 2020	AFJ 2021	AFJ 2022	AFJ 2023	AFJ 2024	AFJ 2025			

Objectif spécifique 2-1
Renforcement de la production et de l'approvisionnement stable en denrées alimentaires de première nécessité

Programme de développement agricole et du milieu rural

Pour la chaîne de valeur du secteur rizicole, le Japon, conformément à la SNDR, mettra l'accent sur l'augmentation de la production rizicole et contribuera à améliorer la productivité, la commercialisation, la gestion agricole et les infrastructures agricoles. Par ailleurs, afin d'améliorer les revenus des petits agriculteurs dans le milieu rural, le Japon promeut l'approche SHEP comme outil de vulgarisation agricole, et appuiera le renforcement des capacités en matière d'adaptation aux besoins des marchés pour les petits producteurs, d'ajustement de la période de cultures en tenant compte de la tendance du marché, de négociation, d'introduction d'une agriculture durable pour l'environnement, avec comme perspective la mise en place d'un système pour accueillir les stagiaires des pays tiers dans le cadre de la coopération Sud-Sud. En outre, le Japon appuiera le renforcement des capacités de l'organe de coordination en matière de sécurité alimentaire, et la mise en œuvre des activités identifiées dans le cadre de l'Initiative pour l'Alimentation et la Nutrition en Afrique (IFNA), en vue de renforcer la résilience du milieu rural impacté par les effets du changement climatique et d'aider les couches vulnérables qui souffrent des problèmes de carence nutritionnelle chronique.

Assistance Alimentaire (Année fiscale 2019)	GA		-	-	-	-	-	-	-	3.50	1, 2	
Assistance Alimentaire (Année fiscale 2020)	GA		-	-	-	-	-	-	-	2.50	1, 2	
Conseiller technique dans le secteur agricole	EXP		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Conseiller technique dans le secteur agricole	EXP		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Projet d'amélioration de la productivité du Riz dans les aménagements hydro agricoles dans la Vallée du Fleuve Sénégal (PAPRIZ2)	TCP		-	-	-	-	-	-	-	8.00	1, 2, 8, 9, 12, 13	
Projet d'amélioration de la productivité du Riz dans les aménagements hydro agricoles dans la Vallée du Fleuve Sénégal (PAPRIZ3)	TCP		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Étude pour la collecte et la confirmation d'informations sur le développement de l'Agropole nord en République du Sénégal	PS		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Etude sur l'Agriculture avec un focus particulier sur la Riziculture et la Nutrition à Tambacounda, Kédougou, et en Casamance	PS		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Projet de Renforcement de la Production de Riz au Sénégal Oriental et en Casamance (PRPRSOC)	TCP		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Projet d'Autonomisation des petits producteurs horticoles	TCP		-	-	-	-	-	-	-	6.30	1, 2, 8, 9, 12, 13	
Conseiller technique au niveau régional en matière de l'approche SHEP	EXP		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Projet de Renforcement des Capacités en matière de Gouvernance de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience	TCP		-	-	-	-	-	-	-	4.80	1, 2, 13	
Projet de Riziculture Irriguée dans la Vallée du Fleuve Sénégal	TCP		-	-	-	-	-	-	-	71.69	2	
Stages au Japon dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, etc.	TR		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Projet pour l'accroissement de revenus dans les communautés Rurales grâce à la circulation des ressources locales	JPP		-	-	-	-	-	-	-	0.48	1, 2	
Programme des volontaires dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, etc.	JOCV		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	
Plateforme d'innovation agricole en Afrique	PS		-	-	-	-	-	-	-		1, 2, 8, 9, 12, 13	

Arrière-plan : “Le développement des ressources humaines, la couverture sociale, et le développement durable” est un des piliers du PSE. Pourtant, il existe encore des défis à surmonter pour les secteurs de la santé et de l’éducation qui devraient constituer la base de ce pilier, malgré le progrès constaté dans ces secteurs. Pour le secteur de la santé, l’offre des services des soins basiques restent encore limitée. D’un autre côté, le Gouvernement du Sénégal s’engage à réaliser la couverture santé universelle (CSU) face à l’augmentation des charges médicales qui pèsent notamment sur les couches vulnérables. Il entame les réformes du système de la couverture sanitaire destinée au secteur informel, qui occupe 80% de la population, contre un faible taux de couverture, l’inefficacité du système, et la crainte de la soutenabilité financière. Par ailleurs, les cas de maladies non-transmissibles comme le diabète, l’hypertension et le cancer augmentent et constituent le nouveau défi pour la santé publique. Il est également pressant d’améliorer la gestion administrative de la santé et la gouvernance pour remédier au faible taux d’exécution du budget de la santé qui impact la baisse de son budget. En plus, depuis mars 2020, la pandémie à la covid-19 devient une surcharge considérable pour les ressources humaines et pour la capacité d’accueil des structures sanitaires. Pour le secteur de l’éducation, il y a eu un important progrès en matière d’accès notamment pour l’éducation primaire : le taux de scolarisation passe de 71.8% en 2000 à 86.4% en 2018 selon le MEN. Cependant, il y a plus d’enfants non scolarisés dans le milieu rural ce qui fait que la disparité entre les milieux urbain et rural se creuse. Aussi, l’accès à l’éducation pré-scolaire et à l’éducation secondaire et supérieure reste limité : le taux de scolarisation est à 17.5% dans le pré-scolaire, et à 59.9% dans le secondaire et supérieure. La qualité et l’environnement ne sont pas satisfaisants. Le taux de diplômés du primaire reste à 59.8% en 2019, inférieur au taux moyen de la région subsaharienne de 68% en 2019. Les résultats de l’étude internationale sur les capacités d’apprentissages constatent le manque de compétence basique au Sénégal. Ces problèmes sont liés à l’insuffisance des établissements scolaires, le manque de matériels scolaires, l’insuffisance de la formation standardisée des enseignants, la concentration du pouvoir au niveau central de l’administration, le manque de collaboration avec les communautés pour l’amélioration de la gestion des écoles selon le rapport du MEN en 2018. En outre, il est nécessaire d’améliorer la gouvernance dans l’administration en vue de rationaliser les ressources du budget consacrées à l’éducation (20% du budget de l’Etat).			Stratégie : Pour le secteur de la santé, conformément au “Plan national pour le développement sanitaire et social 2019-2028” du MSAS, le Japon contribuera à la mise en place de la Couverture sanitaire universelle (CSU) à travers le renforcement des capacités d’offre des services sanitaires, l’amélioration de la couverture médicale et le renforcement des capacités en matière de gestion de la couverture sanitaire communautaire, ainsi que celle de la gouvernance de l’administration. Pour le renforcement des capacités d’offre, le Japon appuiera l’amélioration de la qualité du service sanitaire, le renforcement du système sanitaire et de la gouvernance, le développement des ressources humaines entre autres, dans le domaine de la santé de la mère et de l’enfant. En même temps, le Japon examinera des possibilités d’appuyer les mesures contre les maladies non-transmissibles qui ont une tendance à la hausse et les établissements pour le troisième âge. Concernant l’amélioration de la couverture médicale et le renforcement des capacités pour sa gestion, le Japon examinera les possibilités de mobiliser l’appui budgétaire et les activités de recherches. En outre, le Japon appuiera de manière rapide les mesures contre la covid-19 en combinant différentes modalités de l’aide. Pour le secteur de l’éducation, le Japon contribuera à l’amélioration de la qualité de l’enseignement des mathématiques pour l’élémentaire; des mathématiques et sciences pour le secondaire, à travers le renforcement des capacités des enseignants, l’élaboration des matériels didactiques, et le renforcement des capacités des comités de gestion d’école, tout en favorisant un environnement favorable à l’apprentissages des enfants grâce à la collaboration entre les enseignants, les parents d’élèves et les communautés. Le Japon met l’accent, notamment, sur rôle que peut jouer le comité de gestion d’école qui constitue à la fois l’unité administrative d’éducation la plus basique sur le terrain qui délivre le service public d’éducation aux bénéficiaires qui sont les enfants et l’organe de mise en oeuvre de l’éducation dans les écoles. En effet, sa performance impacte non seulement l’efficacité de l’administration de l’éducation, mais également la prise en compte des besoins de la population. Le Japon contribuera à l’amélioration de l’administration de l’éducation à travers l’accompagnement dans le renforcement des capacités de ces comités. En outre, le Japon examinera des possibilités d’élargir son aide à la construction des établissements primaires et secondaires ou de formation des enseignants et à celle des établissements supérieurs, en vue d’améliorer l’accès et de promouvoir davantage l’enseignement des sciences et mathématiques, ce qui constituera la base pour la formation des ressources humaines orientées vers l’industrie. A travers ces aides, le Japon contribuera à l’élargissement de l’éducation primaire de qualité, et à la redistribution des fruits du développement aux communautés et à remédier à la disparité figée. Avec cette stratégie, le Japon contribuera aux objectifs 1, 3, 4, 8, et 9 des ODD.									
Nom du programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d’exécution						Montant d’appuis (100 Millions)	SDGs	Remarque
				Avant AFJ	AFJ 2021	AFJ 2022	AFJ 2023	AFJ 2024	AFJ 2025			

Objectif spécifique 2-1
Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services sociaux et de la couverture sociale

**Programme d'Appui à la
Ouverture
Sanitaire
Universelle
(GSU)**

(1) Afin de promouvoir l'atteinte des objectifs de la CSU au Sénégal, le Japon apporte son appui en mettant la priorité sur la santé maternelle et infantile, la gouvernance, les ressources humaines, les maladies non transmissibles, ainsi que l'assistance à la politique de la couverture maladie universelle et ce, tout en exploitant les résultats acquis grâce à la coopération multiforme.

(2) Le Japon apporte son appui à l'atteinte de CSU dans les pays francophones ouest africains en utilisant les connaissances acquises au Sénégal.

(2) Le Japon apporte son appui à l'atteinte de CSU dans les pays francophones ouest africains en utilisant les connaissances acquises au Sénégal.

[illegible]

		dicaux, service administratif, etc.											
		Stages au Japon dans le domaine de la santé	TR		-	-	-	-	-	-		1, 3	
		Don pour le programme de développement économique et social dans le domaine de la santé	NPGA		-	-	-	-	-	-	2. 50	1, 3	
		Don pour le programme de développement économique et social dans le domaine de la santé	NPGA		-	-	-	-	-	-	5. 00	1, 3	
		Don pour la sécurité humaine et les projets pour les ONGs dans le domaine de la santé	GHGA/JNGA		-	-	-	-	-	-	0. 10	1, 3	

Nom du programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100 Millions)	1, 3, 9	Remarque
				Avant AFJ	AFJ 2021	AFJ 2022	AFJ 2023	AFJ 2024	AFJ 2025			
Programme pour l'amélioration de l'éducation de base	Dans le but d'améliorer l'apprentissage des enfants, le Japon contribuera à renforcer la qualité de l'enseignement des mathématiques à l'élémentaire et celle des sciences et mathématiques au secondaire avec un appui aux politiques éducatives par l'envoi de conseillers en éducation de base, et au renforcement de la collaboration entre les écoles et les communautés ainsi qu'à l'intégration du modèle pour l'amélioration des mathématiques à l'élémentaire au système éducatif par le biais de la coopération technique. Parallèlement, le Japon envisagera de soutenir les besoins croissants dans le secteur de l'éducation au Sénégal, en mobilisant des projets de prêts et de don, etc., en vue de contribuer à la vulgarisation de l'éducation de base de qualité.	Conseiller pour l'éducation de base	EXP	■	■	-	-	-	-	-	1, 4, 9	
		Conseiller pour l'éducation de base	EXP	-	■	■	■	-	-	-	1, 4, 9	
		Projet d'Amélioration des Apprentissages en Mathématiques à l'Elémentaire Phqse2 (PAAME2)	TCP	■	■	■	■	■	■	7.95	4	
		Etude de base relative à l'amélioration de l'équipe et de la qualité de l'éducation en République du Sénégal	PS	■	■	-	-	-	-	-	1, 4, 9	
		Stage au Japon dans le domaine de l'amélioration des apprentissages	TR	■	■	-	-	-	-	-	4	
		Stage au Japon dans le domaine de l'éducation de base	TR	■	■	■	-	-	-	-	4	
		Programme des volontaires dans les domaines de l'éducation de base	JOCV	■	■	-	-	-	-	-	4	
Autres		Justice pénale en pays francophones	TR	■	■	■	■	■	■	-	16	

Légende: [PS]=Etude préparatoire, [DD]=Conception détaillée, [TCP]=Projet de coopération technique, [TCDP]=Coopération technique pour la planification du développement, [EXP]=Expert, [EQ]=Equipment, [CTR]=Formation axée au pays, [TR]=Formation sur les sujets spécifiques/Programme de formation pour les jeunes leaders, [JOCV]=Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger, [SV]=Volontaires seniors, [TEXP]=Expert d'un pays tiers, [TTR]=Formation au pays tiers, [ICT]=Formation dans le pays, [STC]=Coopération relative à la science et la technologie sur les sujets globaux, [JPP]=Programme de partenariat de la JICA, [xx-TA]=Assistance technique exécutée par les organisations exceptées MAE et JICA, [PCP-TC]=Assistance technique proposée par les entreprises privées, [GA]=Coopération financière non-remboursable, [LA]=Prêt de l'APD, [ML]=Coopération multilatérale, [SSM]=Assistance pour les petites et moyennes entreprises, Ligne continue [-----]=Période d'exécution, pointillée [- - - - -] = Période temporaire d'exécution